

MESSAGE DU MAIRE

Le 2 octobre 2018

Chères Concitoyennes,
Cher Concitoyens,



C'est avec la volonté de redonner un souffle nouveau à la démocratie municipale et à enrichir la communauté avec la collaboration des citoyens que le Conseil municipal de Verchères a mis sur pied le projet du Budget participatif à Verchères.

La Municipalité de Verchères offre à ces citoyens la chance de s'impliquer dans leur collectivité en proposant un projet d'immobilisation ou d'équipement d'une valeur maximale de 60 000 \$ qui répondra à un besoin collectif et qui vise le bien commun. Tous les citoyens de 16 ans et plus peuvent déposer un projet dès maintenant jusqu'au 29 mars 2019.

Toutes personnes admissibles souhaitant proposer un projet devront remplir le formulaire se trouvant sur le site de la ville (ville.vercheres.qc.ca) ou en formule papier à la mairie. Le projet ne doit pas engendrer de frais récurrents ou de frais d'opération. Tous les projets reçus seront analysés et ceux respectant les critères d'admissibilité de la municipalité, seront soumis au vote des citoyens.

La période de votation pour la sélection du ou des projets réalisables en 2020 débutera en septembre 2019 et se terminera en novembre 2019. C'est aussi au cours de ce mois que l'annonce du ou des projets sélectionnés sera faite.

Pour la communauté, ce projet permet un renouvellement d'engagement citoyen et une façon de s'exprimer et de contribuer collectivement à une même fin. Je suis très heureux que le Conseil municipal ait souhaité vivre l'aventure d'un budget participatif. Nous sommes confiants que la population nous présentera des projets intéressants et nous espérons être surpris par les propositions des citoyens. La Municipalité de Verchères est fière de présenter ce projet novateur qui met de l'avant la participation citoyenne.

Sincères salutations,

Le maire,

Alexandre Bélisle

